

**Il n'est pas toujours aisé de définir les activités du géomètre. Les professionnels n'ont évidemment aucune difficulté à définir leurs activités propres, mais les choses se compliquent un peu quand ils doivent généraliser à l'ensemble de la profession. Quelles sont les limites de cette profession ? Les activités internationalement reconnues sont telles toutes d'application en Belgique ? Et finalement, quelle est la vision de la société sur ces activités ?**



constructions et estimation des coûts;  
5. planification, développement et modernisation des propriétés;  
6. acquisition et utilisation d'imageries terrestres, aériennes et satellitaires;  
7. test et étalonnage des instruments;  
8. Conception de SIG.  
Il apparaît clairement que certaines de ces activités sont moins courantes (3, 5, 6, 7 et 8) et ce pour diverses

# Géomatique

## *Les domaines d'activité du géomètre belge*

par Roland Billen (Université de Liège)

Lors d'une table ronde de l'association royale des géomètres-experts de Liège (ARGELg), cette problématique a été abordée sous deux angles: les activités du géomètre vues par les géomètres eux-mêmes, puis la perception de ces activités à l'extérieur de la profession.

### **Les activités ... vues par les géomètres**

Nous sommes partis de la définition de la Fédération Internationale des Géomètres (FIG) ([http://www.fig.net/general/definition\\_french](http://www.fig.net/general/definition_french)) que nous avons déjà utilisée dans une rubrique précédente ("Le géomètre et le SIG", décembre 2010). Les grandes catégories (mesurer et représenter des terrains, objets et trajectoires; rassembler et évaluer les informations géographiques et foncières; planifier et gérer les territoires...) n'ont pas posé de problème. L'examen des activités détaillées s'est avéré moins évident. Si aucune d'entre elles n'a été rejetée, trois apparaissent comme centrales dans les activités des géomètres belges :

- la définition de la dimension, la position, la forme et les contours de toute partie de la Terre;
- la détermination de la position des limites des propriétés publiques ou privées et l'enregistrement de ces propriétés via les autorités compétentes;
- la gestion et l'estimation de la valeur des propriétés, rurales ou urbaines, des biens foncières comme des bâtiments.

Les huit autres sont résumées et classées suivant leur importance relative actuelle chez les géomètres belges :

1. monitoring / suivi de déformation;
2. études environnementales, sociales et économiques pour la planification du développement des territoires;
3. intégration et analyse dans des SIG;
4. planification, mesure et gestion des travaux de

raisons (opportunité, taille de marché, compétences), alors que d'autres, plus traditionnelles (2 et 4), ont tendance à sortir de l'influence des géomètres (ex: deviseurs mètres). Tous s'accordent à dire que le géomètre est LE spécialiste de la mesure et de la gestion de l'information liée au territoire (sous ses aspects géométriques et foncières), qu'il maîtrise ces différents aspects et qu'il est le garant de la qualité des résultats.

### **Les activités ... vues de l'extérieur**

Là, le constat est très préoccupant. De l'avis des participants, seules les trois catégories centrales précitées sont vraiment identifiées comme relevant du domaine du géomètre. Et encore ! Que ce soit pour des aspects techniques de mesures, voire même de délimitation (qui pourtant est une prérogative de la profession), les intervenants extérieurs (ex: notaires, administration, etc.) ne font pas toujours appel à des géomètres. Au final, les champs d'action du géomètre sont soit mal connus soit ignorés (volontairement ou non...).

*Le problème est fondamental pour la profession. La revalorisation du métier de géomètre est une lutte à mener sur plusieurs fronts:*

- renforcer les prérogatives actuelles (ex: plan joint à l'acte),
- renforcer les domaines traditionnels (ex: imposer la maîtrise de la qualité des résultats des opérations topométriques)
- conforter leur position de spécialiste de la mesure et s'ouvrir de nouveaux marchés en s'appropriant les domaines qui leurs sont internationalement associés (ex: l'imagerie et le SIG)

*C'est un combat difficile, nécessaire, corporatiste et individuel que chacun devra assumer en conscience.*